

Master *Traduction littéraire et générale*

Un master traduction, pourquoi faire ?

La traduction est partout

- Elle peut être à caractère technique, scientifique, administratif ou commercial.
- Livres publiés en France: 1 sur 6 est une traduction
 - 1/ Jeunesse
 - 2/ Bande-dessinée
 - 3/ Roman
- Doublage voice over sous titrage film séries jeux vidéos
- Adaptation théâtrale

Traducteur / traductrice est un métier

- Quelle que soit sa nature, une traduction entre dans la catégorie des œuvres littéraires. Conformément aux droits d'auteur traducteur, toute création de mots est protégée à condition d'être originale.
- Une communauté qui s'est fédérée et organisée depuis 50 ans (ATLF, ATLAS, SFT, revues spécialisées *Traduire*, *TransLittérature*)

Quelques données du marché français

Aujourd'hui 62 % des livres sont traduits de l'anglais.
Pour les romans, c'est près de 75 %.

Cinq langues rassemblent l'essentiel des traductions :
l'anglais, le japonais, l'allemand, l'italien et l'espagnol.

Cette formation est utile

- pour découvrir les multiples compétences et spécialités professionnelles liées à la traduction : rédaction, interprétation, adaptation, localisation (adaptation culturelle d'un produit), correction, relecture, doublage, sous-titrage
- pour se former plus spécifiquement à la traduction « de type littéraire »
- pour affiner un projet professionnel ou un cursus académique grâce aux conférences et aux expériences professionnelles offertes par les stages

À qui s'adresse cette formation

Les atouts qu'il faut avoir :

- Travailler deux langues étrangères (niveau B2 attendu)
- Maîtriser le français à un niveau d'excellence (niveau C1 minimum)
- Manifester un goût certain pour la littérature

Quel est le contenu de la formation ?

Par rapport à d'autres masters Traduction et Interprétation

- Une formation généraliste et diversifiée
- Une formation proposée en 2 parcours qui intègrent les 3 langues travaillées à l'UA : anglais / espagnol et anglais / allemand.

Comment sont organisés les enseignements

- des ateliers de traduction à chaque semestre (50h)
- des conférences de traducteurs / traductrices (30h)
- des cours assurés par des enseignants et des professionnels traducteurs ou éditeurs (env. 500h réparties entre tronc commun et parcours)

Une formation universitaire qui permet

- Approfondissement des connaissances linguistiques (beaucoup par la pratique, un peu par la théorie)
- Initiation à différents aspects du métier de traducteur (relecteur / relectrice ; interprète ; doubleur /doubleuse ; adaptateur / adaptatrice)
- Formation à des outils (comme la Traduction Assistée par Ordinateur et des logiciels spécifiques comme Trados)

« Quelles compétences vais-je devoir mobiliser et vais-je pouvoir développer ? »

- la rigueur est exigée pour tous les travaux à tous les niveaux
- la traduction fait appel à la créativité
- la curiosité est un défaut nécessaire
- la traduction est un métier solitaire : l'autonomie est de mise

L'expérience professionnelle

Les mémoires de traduction

- Un mémoire de traduction en M1 : domaine de la non-fiction, à partir d'une des 2 langues du parcours choisi
- Un mémoire de traduction littéraire en M2 : corpus inédit, dans l'autre langue.

Stages

- Une période réservée de 5 mois (d'avril à août) en M2
- Un mémoire de M2 tutoré par un traducteur ou une traductrice
- Des possibilités multiples en agences et maisons d'édition

Pour candidater

- Dossier de candidature à déposer sur la plateforme "TrouverMonMaster" accessible depuis la page de la formation sur le site de l'UA :

<https://formations.univ-angers.fr/fr/offre-de-formation/master-lmd-MLMD/arts-lettres-langues-ALL/master-traduction-et-interpretation-KV23Z2F8.html>

Pour plus de précisions, contacter virginie.bellanger@univ-angers.fr

Les dates à connaître pour la campagne de recrutement

- Début de campagne : 26/02/2024 (date nationale)
- Fin de campagne : 24/03/2024
- Publication des résultats : du 04/06 au 24/06/2024 (phase d'admission)
- Phase complémentaire : du 25/06 au 31/07/2024

Les frais d'inscription

Ils ne sont pas encore connus pour l'an prochain. Cette année : 243 euros en formation initiale.

Voir avec le SCAFOP (Service commun d'alternance et de la formation professionnelle) pour le tarif des inscriptions relevant de la formation professionnelle.

